



MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00161** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée **26 DEC. 2025**

Domicilié (e) Monsieur FONTES LEITE SERAFIM
50 RUE DANTON
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Démolition de l'escalier existant extérieur
Occultation de la porte extérieur existante
Réduction du portail existant de 2 m en 1 m
Création d'un portail coulissant d'une longueur de 1m80 et une hauteur de 1 m 80

Sur un terrain sis 50 RUE DANTON
Cadastré AE74

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **26 DEC. 2025**

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, **Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que**
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00161 du **26 DEC. 2025** a été affichée en Mairie du **26 DEC. 2025** au **26 DEC. 2025** conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,